



Étude du budget 2017



Étude du budget 2017

(Résumé de l'après-midi du 7 novembre 2016)

CONTEXTE BUDGÉTAIRE

Budget perspective citoyenne

Gatineau a lancé l'outil interactif *Budget perspective citoyenne* qui présente et vulgarise les impacts financiers des différents services municipaux sur un compte de taxes résidentiel d'une valeur médiane de 237 000 \$.

Le montant attribué à chaque service, dans un compte de taxes, est indiqué et les dépenses et les revenus de ce dernier peuvent être consultés dans le site Web municipal :

www.gatineau.ca/budgetperspectivecitoyenne/

Orientations budgétaires

L'administration a préparé le budget 2017 selon les mandats confiés par le conseil municipal, soit :

- la hausse du compte de taxes à 1,9 %;
- le maintien de la taxe dédiée de 1 %;
- la préparation du plan d'investissement pour les cinq prochaines années;
- le plan de diversification des revenus;
- la poursuite des travaux de la Commission de révision des dépenses et des services;
- la mise à jour du plan de financement des régimes de retraite;
- l'élimination du déficit structurel.

Déficit structurel

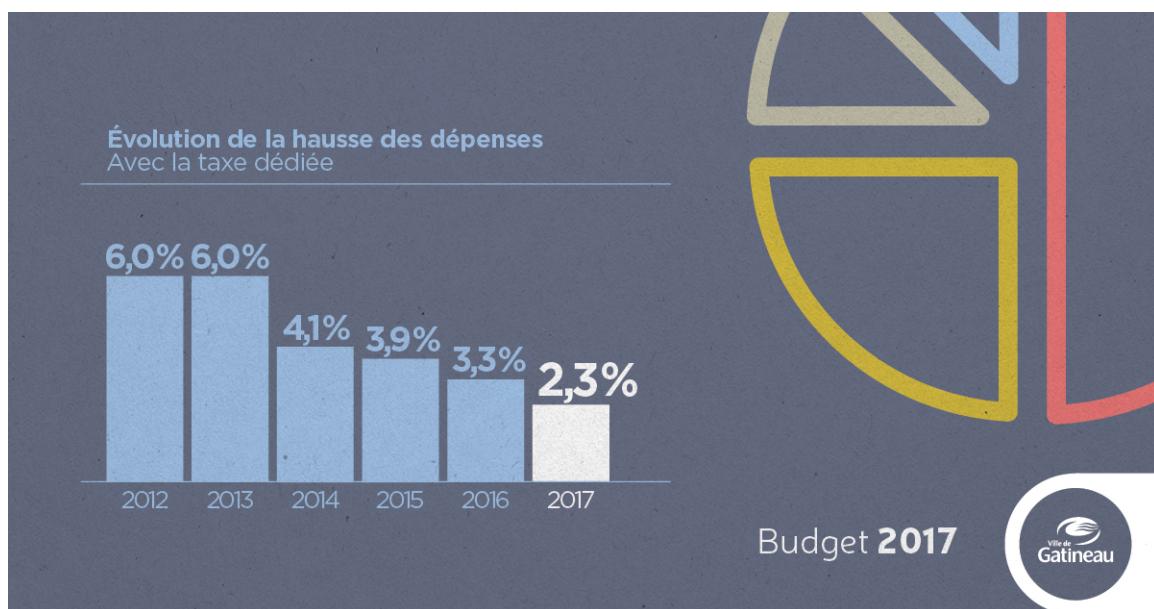
Depuis quelques années déjà, la Ville de Gatineau fait face à un déficit structurel.

Un mandat a été donné aux trois comités de travail (Commission de révision des dépenses et des services, Comité des immobilisations et du budget et Comité exécutif) afin de l'éliminer.

- Une avancée importante a été réalisée depuis l'an dernier.
 - Un plan de réduction du déficit structurel sur cinq ans est proposé afin de passer d'un déficit structurel de 4,3 M\$ (2016) à 0,8 M\$ (2021).
 - Le déficit structurel résiduel de 0,8 M\$, projeté en 2021, est dû essentiellement à l'impact de nos choix municipaux comme la réserve cycle de vie et la part municipale aux programmes de subvention.
 - Bien que tous travaillent sur l'objectif d'éliminer le déficit structurel, il est à noter que la Ville est en compression budgétaire pour réduire les déficits annuellement.
 - Les travaux d'optimisation amorcés doivent donc se poursuivre.

Budget 2017

- Pour 2017, même si la Ville appliquait une hausse de taxe équivalant à l'index des prix à la consommation (IPC) de la Banque du Canada comme en 2016 (1,9 %), le manque à gagner serait tout de même de 3,6 M\$, soit l'équivalent d'une augmentation de taxe supplémentaire de 0,9 %.
 - Des solutions et des gestes ont donc permis de combler ce manque à gagner, notamment grâce aux travaux de la Commission de révision des dépenses et des services, à une nouvelle planification des travaux et des taux d'intérêt sur la dette et à un ajustement à la tarification des stationnements.
- Budget équilibré de 577,8 M\$.
 - Contrairement aux autres paliers de gouvernement, les municipalités n'ont pas le droit d'adopter des budgets déficitaires.
- La Ville a réussi à limiter la hausse de ses dépenses à 12 984 000 \$ ou 2,3 % en 2017.
 - Ceci représente la plus faible hausse depuis la fusion.



- Le service de la dette ne représente plus que 11 % du budget.
 - Il est en baisse de 1 % comparativement à l'an dernier.
 - Il est à noter que c'est la troisième baisse consécutive de la dette à la charge générale.
 - Plus de 60 % du plan d'investissements est payé comptant.
- Les bonifications de services 2017 (thermomètre) proposées totalisant 497 000 \$ sont :
 - le projet pilote sur les corridors scolaires : 80 000 \$;
 - le plan de déploiement des patinoires : 17 000 \$;
 - la stratégie événementielle : 150 000 \$;
 - l'agrandissement de la bibliothèque Aurélien-Doucet : 145 000 \$;
 - la création d'ateliers d'artistes : 105 000 \$.
- Il faut rappeler la nécessité de diversifier les revenus de la Ville, car les taxes foncières représentent 87,4 % en 2017 (trop grande dépendance aux taxes foncières).
 - L'ajustement annuel de la tarification des services selon l'approche graduelle d'indexation permet d'éviter les gels suivis de brusques hausses.
 - Propositions de changements à la tarification de 2017 :
 - Housse du coût de location du Théâtre de l'Île à la suite des rénovations.

- Légère hausse du coût de la carte Accès Gatineau +, notamment pour les personnes âgées de moins de 18 ans, les 18 à 64 ans et la carte familiale.
- Les visites à l'écocentre seraient maintenant gratuites pour les citoyens et les organismes à but non lucratif de Gatineau œuvrant dans la récupération (tel que prévu au programme de gestion des matières résiduelles).
- La collecte et le traitement de matières recyclables seraient maintenant gratuits pour les écoles et les centres de la petite enfance (tel que prévu au programme de gestion des matières résiduelles).
- Légère hausse des tarifs pour les permis de construction résidentielle et commerciale (indexés à l'IPC).

RÉGLEMENTATION SUR LES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

Le fait de tarifer les stationnements sur rue et hors rue permet de :

- favoriser le transport en commun;
- réduire l'usage de l'automobile;
- favoriser les changements de comportement;
- régler des problématiques locales.

Exemples de propositions de tarification pour 2017 :

- Parcomètres et horodateurs : augmentation des tarifs de 2 \$ à 3 \$ l'heure
 - Augmentation possible des revenus de 475 000 \$
- Permis de stationnement mensuel : augmentation des tarifs de 87 à 95 \$ (conformément au principe de s'arrimer avec le coût du laissez-passer de la Société de transport de l'Outaouais en 2017)
 - Revenu supplémentaire de 56 000 \$
- Constats d'infraction en lien avec le stationnement : augmentation de 20 à 40 \$ (plus les frais administratifs)
 - Augmentation possible des revenus de 136 000 \$
- Constats d'infraction en lien avec les voies réservées (augmentation de 149 à 246 \$) et le dépôt de neige sur le chemin public (augmentation de 149 à 271 \$)
 - Revenu supplémentaire de 134 000 \$

Total des revenus potentiels = 801 000 \$

*Toutes les décisions sur le budget seront prises le jeudi 10 novembre.
 Toutes les recommandations seront officiellement approuvées
 lors de l'adoption du budget 2017 le 6 décembre 2016.*